Ville MOUSCRON
Arrondissement de Mouscron
Province de Hainaut

Dossier traité par
M. J-M SOUPART
+ 32 (0)56 860 291
Rue de Courtrai, 63
7700 Mouscron

jean-michel.soupart@mouscron.be

Mouscron, le 17 novembre 2020

Chers parents,

Comme vous le savez, la reprise des cours à la sortie des vacances d'automne s'est faite en code rouge.

Parmi les restrictions imposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles figure celle relative aux repas du temps de midi : aucun repas ne peut être servi en primaires, les enfants devant apporter leur pique-nique.

Le Collège communal de la ville de Mouscron a décidé, en sa séance du 16 novembre 2020, de suspendre provisoirement la perception des 30 centimes, habituellement sollicités (et qui permettent de couvrir partiellement les coûts énergétiques, de surveillance et de mise à disposition d'une soupe), jusqu'au 18 décembre compris.

Nous avons en effet conscience qu'en l'occurrence le choix du pique-nique n'en est pas un, puisqu'il vous est imposé.

Par ailleurs, en ces moments difficiles pour tout le monde, le collège communal a souhaité ne pas grever un peu plus les budgets des familles qui nous font le plaisir de nous confier leurs enfants.

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.

VILLE DE MOUSCRON • COMMUNAUTÉ FRANÇAISE •

Brigitte AUBERT	Nathalie BLANCKE	David VACCARI
Bourgmestre	Directrice Générale	Echevin de l'Instruction publique

PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL
VIVRE MOUSCRON

Wallonie picarde

acteur de l'eurométropole lille kortrijk tournai